



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
COMMUNE DE MEINIER

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER du 4 décembre 2025

Personnes présentes

Conseil administratif	MM.	Marc Jaquet	maire
		Enrico Castelli	conseiller administratif
	Mme	Simona Korff	conseillère administrative
Bureau du Conseil municipal	MM.	Christophe Berthelet	président
		Denis Jotterand	vice-président
		Marc Aberle	secrétaire du Bureau
Conseillères municipales	Mmes	Sina Chollet, Véronique Michela, Jennifer Strub, Marie Tanner	
Conseillers municipaux	MM.	Nicolas Baltassat, Stéphane Barbat, Fabien Darbellay, Charles Fazi, Nicolas Hulo, David-Peter Lê, Nicolas Leroux, Luc Wanner	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
<u>Personnes excusées</u>	Mme	Caroline Desbiolles	conseillère municipale
	M.	Dorian Esterer	conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Présentation par le Service des Affaires Communales (DIN-SAFCO) des rôles et prérogatives du Conseil administratif et du Conseil municipal
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Rapports des commissions
6. Élection de 3 représentants au Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), désignés par le Conseil municipal, dont l'un au moins en son sein
7. Divers

Le Président ouvre la séance à 19h15. Il annonce les élus excusés et accueille Michel Fabre, chef de secteur du SAFCO (DIN), pour le point 1.

1. Présentation par le Service des Affaires Communales (DIN-SAFCO) des rôles et prérogatives du Conseil administratif et du Conseil municipal

La présentation de **Michel Fabre** sera transmise à l'ensemble des élus par Michel Vazquez. Ceux-ci trouveront également divers outils et informations sur le site du SAFCO :

<https://www.ge.ch/organisation/service-affaires-communales>

Ci-après les remarques ou questions suscitées par cette présentation des rôles et prérogatives du Conseil administratif et du Conseil municipal.

Fabien Darbellay souhaiterait savoir quel est le poids d'un avis communal dans le cadre des consultations sur des projets cantonaux en matière d'aménagement du territoire.

Michel Fabre répond que si l'avis des communes est écouté, le dernier mot revient en définitive au canton (département du territoire et Grand Conseil).

Charles Fazi, qui constate que les commissions sont des émanations du Conseil municipal, demande si leurs rôles respectifs figurent aussi dans l'art. 30 LAC B 6 05.

Michel Fabre rappelle qu'une seule commission est prévue dans l'art. 30 LAC B 6 05, à savoir la commission des finances. Les autres découlent de l'organisation interne des communes, ainsi que la répartition des groupes ou des membres en leur sein.

Le Président remercie vivement Michel Fabre pour toutes ses explications et, en l'absence d'autre question, le libère. Michel Fabre est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Départ de Michel Fabre.

La séance est brièvement suspendue.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2025 est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil municipal

Le Président n'a aucune communication à annoncer.

4. Communications du Conseil administratif

a) Jetons de présence

Marc Jaquet prie les élus qui ne l'ont pas encore fait de transmettre leurs références bancaires à Virginie Favre, afin qu'elle puisse verser leurs jetons de présence.

b) Éclairages publics

Marc Jaquet annonce que la commune a demandé le rallumage des éclairages publics situés à la sortie de Meinier (direction Gy), qui avaient été éteints dans le cadre d'Optimalux. Par ailleurs, les autorités feront le tour des éclairages publics cantonaux afin de déterminer si certains lampadaires seraient à éteindre ou à rallumer, une possibilité qui était prévue avec Optimalux.

c) Enquête publique

L'OCT a lancé le 24.11.2025 une enquête publique en vue de baisser la limitation de vitesse entre le giratoire route de Compois / route de Meinier jusqu'à Corsinge de 70 à 60 km/h – le hameau de Compois restant à 50km/h.

d) CSR

Marc Jaquet annonce un dépassement de budget relatif au crédit d'investissement voté le 5.12.2024 (Fr. 170'000.- pour l'optimisation des installations d'arrivées d'eau et d'arrosage du CSR). Ce dépassement, qui lui a été communiqué ce matin, est dû à une mauvaise compréhension entre les SIG et l'installateur sanitaire ; il a fallu redimensionner une partie des conduites, soit près de Fr. 40'000.- de dépassement. Le Conseil municipal aurait dû en principe voter un crédit complémentaire, mais le délai était trop court pour soumettre ladite délibération ce soir. Par ailleurs, lesdits travaux auraient été terminés avant la fin du délai référendaire.

Le Conseil municipal prend acte de ce dépassement de crédit de Fr. 40'000.-.

e) Remerciements

Simona Korff remercie chaleureusement l'EJC pour la sortie ados, qui a eu beaucoup de succès, ainsi que Véronique Michela qui a imaginé cette sortie, Sina Chollet qui a assisté à la plantation de l'arbre des 8P, la DENACO pour le troc déco, la MASE pour la magnifique fête et marché de Noël ainsi que les membres de la DENACO qui ont participé au troc déco et à l'atelier de Furoshiki.

f) Mérites meynites

Enrico Castelli remercie à son tour la MASE pour son implication et son engagement au marché de Noël, qui a été un succès.

Par ailleurs, la MASE a étudié les dossiers de candidature pour les Mérites meynites 2025. Le délai de réception était fixé au 1.11.2025, la population ayant été informée par un tous-ménages. Un dossier hors délai a été écarté d'office.

Enrico Castelli présente le dossier sélectionné par la MASE.

L'assemblée valide à l'unanimité (CA et Président du CM y compris, comme prévu dans le règlement) **la candidature choisie par la commission.**

Le Mérite meynite sera remis lors des Vœux du Maire.

5. Rapports des commissions**a) Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)**

Christophe Berthelet indique que la BARA s'est réunie le 25.11.2025. La commission a évoqué l'enquête publique annoncée par Marc Jaquet sous le point 4c.

b) Cohésion sociale & Culture (COSC)

Marc Aberle annonce que la COSC s'est réunie le 18.11.2025. Elle a traité de :

- ☒ La programmation culturelle pour 2026, de quelques détails relatifs à la réception en séance des acteurs institutionnels du centre du village et des soumissions de projets sollicitant des subventions à la commune (dons nationaux et internationaux).
- ☒ La date de la venue du Théâtre de Carouge est quasiment fixée.
- ☒ Le Festival Antigél passera par Meinier le 20.2.2026.

- ☑ Les pépites meynites, qui visent à favoriser la consommation locale et qui avaient été mentionnées dernièrement dans un Meinier Infos en vue des fêtes de fin d'année.
- ☑ Le groupe de pilotage s'est réuni le 2.12.2025 en présence de trois membres de la COSC et d'Enrico Castelli. Les parties prenantes institutionnelles de ce centre ont été entendues, et les autorités ont constaté leur large satisfaction tout en évoquant les projets.
- ☑ Concernant les dons, et dès 2026, les associations devront respecter une date butoir pour déposer leurs demandes de subvention (31 août) ; passé ce délai, les dossiers ne pourront pas être considérés par la commission. Cette date sera communiquée sur les réseaux officiels de la commune. Par ailleurs, dès le 1.1.2027, un formulaire sera à remplir ; ce document sera préparé en 2026.
- ☑ Les devis pour le repas des aînés sont progressivement validés et la structure de ce moment convivial d'échanges se précise rapidement.
- ☑ Pour terminer, la Fondation genevoise de désendettement tient une permanence le deuxième jeudi de chaque mois au service social intercommunal (chemin du Vieux-Vésenaz) de 10h30 à 12h30. Le surendettement est en forte hausse depuis le Covid-19.

c) Développement durable, Nature & Communication (DENACO)

En l'absence de Dorian Esterer, excusé, **Nicolas Leroux** donne lecture du rapport de la DENACO.

La commission s'est tenue le 3 décembre 2025 à la mairie.

- ☑ La séance a débuté par des communications de la Conseillère administrative en charge, Simona Korff, portant notamment sur le troc déco du marché de Noël, le Festival du film vert prévu au printemps à la Touvière ainsi que les interactions de la commune avec divers projets et consultations de l'État.

- ☑ Les sous-commissions ont ensuite présenté leurs travaux pour discussion.

La sous-commission subventions a d'abord présenté sa proposition de répartition du budget disponible pour des dons à des organisations actives dans le domaine de compétences de la commission. La proposition a été adoptée à l'unanimité par celle-ci.

Fabien Darbellay a ensuite présenté, pour le compte de la sous-commission communication, un résumé de ses échanges avec une société de cyberadministration, qui fournit déjà des applications et sites internet clé en main pour plus d'un tiers des communes suisses, ainsi que plusieurs communes de la région. La commission a marqué son intérêt et souhaite continuer sa réflexion, afin de poursuivre le processus de digitalisation des rapports de la Commune avec les citoyens.

Enfin, la sous-commission biodiversité a évoqué sa réflexion sur le thème de la trame noire (zones d'extinction des éclairages nocturnes pour la protection de la faune). Nicolas Baltassat a également rendu compte de ses discussions avec l'association Naries. Un événement autour des vadrouilles Naries est envisagé pour le dimanche 26 avril 2026.

- ☑ Simona Korff s'est rendue ce matin à l'atelier-bilan Communes & climat. L'équipe de la Direction de la Durabilité et du Climat (DDC), l'équipe de SIG-éco21 et l'équipe de Locali ont présenté le bilan 2025 ainsi que les perspectives pour accompagner les communes en 2026. La matinée s'est terminée par un atelier participatif qui permettra de coconstruire ensemble le programme des ateliers en 2026.

a) École, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

Marie Tanner rappelle que Sina Chollet ainsi que les Conseillers administratifs ont assisté à la plantation de l'arbre des 8P, le 13 novembre ; il faisait beau et ce moment symbolique s'est bien déroulé.

Le samedi 15 novembre, une grande partie de la commission a accompagné les jeunes de la commune, en voiture, au théâtre de la Comédie de la gare. Ils ont profité d'une soirée tapas puis d'une représentation du spectacle « The Jury experience », dans lequel les spectateurs incarnaient les membres du jury lors d'un procès pour vol. Les membres de la commission ont ensuite ramené les jeunes à la maison. La soirée a été belle !

Sinon, la commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil municipal, mais elle organise la soirée de l'Escalade jeudi prochain (rendez-vous sur l'esplanade de la salle communale le 11 décembre à 19h).

b) Finances (FIN)

Nicolas Leroux indique que la FIN ne s'est pas réunie.

d) Manifestations, Sport & Évènements (MASE)

Denis Jotterand donne lecture de son rapport.

- ☒ La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil, mais je me dois de donner quelques nouvelles du marché de Noël à ceux qui n'auraient pas pu y participer. Jeudi 27 novembre, une des seules journées de la semaine sans pluie. Certes un peu fraîche, mais idéale pour un tel événement et l'occasion de partager une soupe ou un vin chaud de circonstance. Tous les stands ont trouvé preneur et Sylvie Barbat a comme d'habitude assuré d'une main de maître la distribution de ceux-ci en fonction des demandes et affinités des exposants. La décoration imaginée et rêvée par Sylvie Barbat a pu être mise en place par l'équipe de la voirie ainsi que la commission et a fait flasher nombre d'appareils photo dans le public présent en nombre.

Un grand merci à tous les acteurs de l'ombre pour la mise en place et le démontage de cet événement.

- ☒ Lors de notre dernière commission, nous avons discuté de la candidature déposée en vue des Mérites meynites, que nous vous recommandons vivement d'accepter (cf. point 4f).

6. Élection de 3 représentants au Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), désignés par le Conseil municipal, dont l'un au moins en son sein

Le Président rappelle que les élus ont reçu tous les dossiers et CV des candidats. Puis il donne lecture de l'e-mail de François Micheli, reçu hier soir, annonçant le retrait de sa candidature.

Arrivée de David-Peter Lê.

Le huis clos est prononcé.

Le huis clos est levé.

Suite au retrait de la candidature de François Micheli, les trois représentants du Conseil municipal au sein du Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie sont élus tacitement. Il s'agit de : **Nicolas Leroux, Philippe Meylan et Silvio Scaramuzzino.**

Stéphane Barbat constate que le Conseil administratif doit encore désigner un troisième représentant.

Enrico Castelli répond que le Conseil administratif y réfléchit encore, sachant que cette situation n'empêchera pas le bureau de fonctionner. L'important, c'est que la collaboration soit bonne au sein de la fondation. Par ailleurs, certaines compétences sont nécessaires pour siéger au sein du bureau.

Marc Aberle relève que Meinier sera alors en minorité lors des votes, avec cinq représentants contre six pour Collonge-Bellerive.

Marc Jaquet espère qu'il n'y aura pas de fossé entre Collonge-Bellerive et Meinier, l'idée étant que les représentants soutiennent le bon fonctionnement de la fondation.

Enrico Castelli pense important de sortir de la logique qu'il y a eu parfois par le passé avec la nouvelle législature et le renouvellement du Conseil de Fondation. Car la Fondation doit œuvrer pour le bien de toute la zone et des deux communes. Par ailleurs, le Conseil administratif sera libre de désigner en tout temps un troisième représentant.

David-Peter Lê demande si le Conseil municipal était obligé de désigner trois représentants. N'aurait-il pas pu élire seulement deux candidats ?

Marc Jaquet indique que cette remarque aurait dû intervenir avant l'élection tacite, auquel cas le conseil aurait pu procéder à un vote nominatif.

Enrico Castelli précise que François Micheli n'a retiré qu'hier soir sa candidature.

Le Président ajoute que sans le retrait de François Micheli, un vote nominatif à bulletins secrets aurait été proposé au Conseil municipal, comme pour la FIM.

7. Divers

a) Soirée des conjoints du 15 décembre 2025

Marc Jaquet invite les conjoints qui ne se sont pas inscrits à la soirée précitée à venir chercher leur petit présent à la Mairie.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 20h56.

Prochaine séance du Conseil Municipal : **jeudi 5 février 2026 à 20h15.**

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....

Marc Aberle

.....

Christophe Berthelet

Annexe : Décision votée

Meinier, le 5 février 2026/em



Commune de MEINIER

Législature 2025-2030

Séance du Conseil municipal du 4 décembre 2025

Dans sa séance ordinaire, le Conseil Municipal a pris la décision suivante :

Élection de 3 représentant·e·s au Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), désigné·e·s par le Conseil municipal, dont l'un·e au moins en son sein, conformément aux statuts de la FITIAP :

- M. Nicolas LEROUX, Conseiller municipal
- M. Philippe MEYLAN
- M. Silvio SCARAMUZZINO

Tous élus tacitement, le nombre de candidatures annoncées étant identique au nombre de postes à pourvoir.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Christophe BERTHELET

Meinier, le 4 décembre 2025

Président du Conseil Municipal